

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 23 Juillet 2020	Envoyé en préfecture le 30/07/2020 Reçu en préfecture le 30/07/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200723-CC_123_2020-DE
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 39 Présents : 33 Suppléant : 1 Absents : 2 Pouvoirs : 3 Votants : 37 Pour : 37 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 123/2020	L'an deux mille vingt , le vingt-trois juillet à vingt heures , le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays à Seyssel Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD . Date de convocation : 17 Juillet 2020 Présents : Mesdames Sophie COLAS, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Carole BRETON, Ségolène BERTHOD-ROUPIEZ, Marie-Christine GLANDUT, Florence POZZO, Carole ETTORI, Corinne GUISEPPIN, Carine DUVERNOIS. Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUËDEC, Christian VERMELLE, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, David BANANT, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Alain LAMBERT, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, Gilles PILLOUX, François SEVE, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Sandrine TASSET donne son pouvoir à Patrick CHAPEL, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Paul RANNARD, Michel BOTTERI donne son pouvoir à Corinne GUISEPPIN. Suppléant : Georges CANICATTI représenté par Christophe COMÉ Absents : Frédérique AURELLE, Pascal COULLOUX Monsieur Didier CLERC est désigné secrétaire de séance	

OBJET : ENVIRONNEMENT – Désignation des délégués au SIDEFAGE.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu la délibération n°CC 05/2017 du Conseil communautaire Usses et Rhône en date du 13 février 2017 portant adhésion au Syndicat Intercommunal de gestion des DÉchets du FAucigny GEnevois, Pays Bellegardien, Pays de Gex, Haut Bugey (SIDEFAGE),
Vu les statuts du SIDEFAGE,

Considérant que le SIDEFAGE a pour compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés
Considérant que le renouvellement des instances intercommunales nécessite de procéder à la désignation de nouveaux représentants de la Communauté de Communes.

Le Vice-président demande au Conseil communautaire de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants de la Communauté de Communes auprès du SIDEFAGE.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DÉSIGNE les délégués titulaires suivants : Michel BOTTERI, Didier CLERC, Vincent DUTOIT, Emmanuel GEORGES.

DÉSIGNE les délégués suppléants suivants : Marie-Claude FOURNET, André MORARD, Rémi PONCET, Florence POZZO.

NOTIFIE cette délibération Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois, Pays Bellegardien, Pays de Gex, Haut Bugey (SIDEFAGE).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification